

Décider c'est bien, concrétiser c'est plus dur...

ANALYSE

MARTINE DUBUISSON

Hautement symbolique, qu'apportera concrètement le plan antiterroriste entériné jeudi par les chefs d'Etat européens ? La réponse est contrastée. Thierry Coosemans, analyste durant sept ans dans un service de renseignement, désormais conseiller du MR, résume un sentiment largement partagé par les spécialistes (dans une étude sur « Les perspectives de coopération entre les services de renseignement » publiée par le Grip) : *Si l'Europe du renseignement est restée au stade des déclarations d'intention, c'est sans doute parce que le problème est plus complexe que les responsables politiques ne l'imaginaient, mais aussi que les services de renseignement eux-mêmes témoignent d'une certaine frilosité à reconsidérer leurs méthodes de travail.*

Examinons ces deux points. Le premier : les décisions politiques. Selon Jo-

seph Henrotin, chercheur à l'Institut de stratégie comparée de Paris, *pour beaucoup d'hommes politiques, la sécurité revient à mettre plus de flics dans les rues. Ils réagissent de façon impulsive après les attentats. Or, il faut gérer la situation de façon globale, former des gens qui réagissent de manière critique aux attentats. Mais en Belgique, contrairement à la France ou aux Pays-Bas, aucune université ne délivre de diplôme en questions stratégiques. Tout s'appuie sur l'opérationnel. Or, il faut des opérationnels et des analystes.*

Bernard Adam, directeur du Grip, ajoute un élément : *Les décisions européennes sont difficiles à appliquer et à mettre en œuvre dans les temps requis. Plutôt que de créer de nouvelles structures (comme un Centre du renseignement européen), il s'agirait donc de faire fonctionner ce qui existe. Car : le catalogue des décisions utiles existe déjà. Mais c'est une question d'impulsion politique.* Les ministres européens de l'Intérieur ont d'ailleurs reconnu le manque d'échanges entre services

de renseignement, de police et de justice (pourtant prévus par l'Union), et les retards dans la mise en œuvre des outils existants par les Etats. Romano Prodi, président de la Commission, a d'ailleurs écrit aux chefs d'Etat pour les appeler à joindre les actes à la parole.

Voilà le second point : l'application des décisions sur le terrain. Principal écueil : la réticence des services de renseignement à travailler ensemble, leur propension à ne pas partager leurs informations, selon l'expression de Thierry Coosemans (pour protéger leur confidentialité et leurs sources). Propension parfaitement illustrée par le ministre français de l'Intérieur lorsqu'il déclare : *Il y a des pays entrants qui n'ont pas de culture du renseignement. Dur dur de partager à 25, surtout pour de grands pays comme la France ou l'Allemagne. Les services de renseignement constituent l'une des dernières chasses gardées nationales, explique Coosemans. Ils fonctionnent par échanges bilatéraux (le donnant, donnant sur la base de*

la confiance). Ainsi, la coopération franco-belge sur l'Afrique centrale fonctionne très bien ; mais introduisez un Britannique, et tout le monde se taira...

Voilà pourquoi il ne croit guère à l'échange obligatoire d'informations : *On peut améliorer la coopération européenne si on crée des structures plus souples et pas d'obligation. Il faudrait commencer l'intégration par les équipements technologiques, nécessitant de grands investissements (comme les images satellite). Mais tout intégrer dans un grand mammouth ne permettra pas d'être efficace. Et il faut aussi préciser ce que l'on veut échanger (infos brutes, recoupées, analyses... ?)* L'esprit de corps empêche même Europol, composé d'éléments de la police et du renseignement, de fonctionner correctement. Il est vrai que la convention Europol n'aide pas : toute info communiquée par un Etat, rappelle Coosemans, ne peut être transmise à un autre qu'avec l'accord du premier ! Voilà qui ne facilite guère l'échange d'informations entre les Etats, l'une de ses principales missions... •